Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 029-212903009-20260929-D202649-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

Département du FINISTÈRE
Commune de LE TRÉVOUX
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf septembre à 19 heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune légalement convoqué le 18 septembre 2026, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence d'Elina VANDENBROUCKE, Maire.
Nombre de conseillers : 19
Présents : 16 : Karoline CORRE, Vanessa DORVAL, Isabelle FRAVAL, Chantal GUENNEC, Daniel HANOCQ, Yannick HERLEDAN, Aurore LANGLAIS, David LE BOUR, Jonathan LE GOFF, Stéphane MARION, Marie-Laure PENN, Pauline SALAÜN, Roland TANGUY, Florent THOUMELIN, Stéphane VALETTE, Elina VANDENBROUCKE.
Excusés : 3 : Audrey LE CALVÉ qui a donné procuration à Elina VANDENBROUCKE, Sylvain LECONTE qui a donné procuration à Aurore LANGLAIS et Jérémy PERRON qui a donné procuration à Stéphane MARION.
Secrétaire de séance : Daniel HANOCQ.

DÉLIBÉRATION 2026/49
DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AUPRÈS DE LA COMMISSION COMMUNALE AMÉNAGEMENTS

Madame la Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet à l'assemblée communale de former des commissions chargées d'étudier les affaires qui lui sont soumises. Le nombre des commissions et le nombre d'élus membres, sont déterminés librement par le Conseil Municipal.
Par délibération 2026/16 du 20 mars 2026, le conseil municipal a adopté la création et la composition de cinq commissions communales permanentes.
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération 2026/48 installant Sylvain LECONTE en tant que conseiller municipal suite à la démission de Sylvie LIJOUR,
Considérant que Sylvie LIJOUR était membre de la commission communale Aménagements,
Il convient d'actualiser la liste des représentants du conseil municipal au sein des commissions communales.
Entendu cet exposé,
Après avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des membres présents ou représentés
Par 19 voix POUR

MODIFIE la composition de la commission communale Aménagements en désignant :

Yannick HERLEDAN, Aurore LANGLAIS, David LE BOUR, Stéphane MARION, Marie-Laure PENN, Jérémy PERRON, Pauline SALAÜN, Roland TANGUY et Sylvain LECONTE.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à LE TREVOUX, le 29 septembre 2026

La Maire,
Elina VANDENBROUCKE

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture, le 30/09/2026
De la publication le 30/09/2026